



1ère Compagnie d'Arc U.S.M. Gagny



Ile de Loisirs
Jablins-Annet
48° 54' 59.20 N
02° 44' 10.65 E



08h15 à 08h45

Ouverture du greffe
Formation des pelotons
Echauffement

08h55

Mise en place des pelotons

09h15

Début des tirs

13h15

Reprise des tirs

16h45

Podiums **CD93 & CD75**

Tshirt Club/Cie obligatoire

Verre de l'Amitié



Niv. Physique : **Facile**
Niv. Technique : **Moyen**



Repas chaud - 10€

Potage offert

Rôti de porc - purée

Fromage - pain

Salade de fruits

Eau 50cl. + Café



Junior à Sénior 3 = **10€**

Benjamin à Cadet = **8€**

Repas = **10€**

N° affiliation FFTA 08 93 227

Les Archers de la Cie d'Arc de Gagny ont le plaisir de vous inviter à participer à leur



Parcours Nature

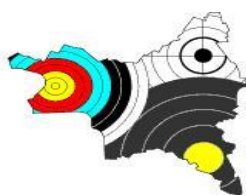
sélectif pour le Championnat de France Nature 2021

Dimanche 15 Novembre 2020

Dimanche 07 Février 2021

Concours ouvert à tous les archers sous licence compétition FFTA

21 cible x 2 - **limité à 84 archers**



CD
93

Support

CD
75

Championnats



Départementaux 2020



Pour vous inscrire

Inscription prioritaire, jusqu'au 07 janvier 2021, pour les archers qui étaient inscrits pour le 15 novembre ou en liste d'attente.

Inscription obligatoire, aucune inscription sur place le jour du concours

<http://1erecompagniedarcdegagny.fr/mandats/>



JE M'INSCRIS

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement sous 8 jours.

Chèque à l'ordre de : 1ère Cie d'Arc U.S.M. Gagny

adressé à : **Thierry HAUS 16 Avenue RONSARD 93220 GAGNY**

Toute annulation devra être signalée **72 heures avant** le concours pour pouvoir être remboursée.

Contact : concours@1erecompagniedarcdegagny.fr

Site internet : <http://1erecompagniedarcdegagny.fr/>

Vente de café, boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette) et barres chocolatées et/ou céréales. Un potage offert à midi.



Le Journal d'Aurois

09 51 91 49 65

20 Rue de la Haute Carrière
93 220 GAGNY



Diane Archerie

Spécialiste Arc Classique, Compound et de chasse



1ère Compagnie d'Arc U.S.M.Gagny



Parcours Nature
Dimanche 07 Février 2021
Ile de Loisirs de Jablines

Mesure sanitaires Covid-19

Dans la mesure du possible, nous mettrons tout en œuvre afin de garantir la sécurité sanitaire de tous.

Respect des consignes sanitaires préfectorales et locales.

[Respect des consignes sanitaires de la FFTA = Protocole « Pratique en compétition » :
www.fft.fr/gestes-barrières](http://www.fft.fr/gestes-barrières)

Nous nous réservons le droit d'annuler cette compétition en fonction de l'évolution de la Covid. Si tel était le cas, chacun sera informé de la décision et aucun chèque de règlement ne sera encaissé avant la compétition.

Affichage des règles sanitaires à respecter et annonces micro avant le départ.

Accès à l'Ile de Loisirs et au terrain de la compétition

L'accès à l'Ile de Loisirs de Jablines est libre. Concernant le parcours au Lac Nord, l'accès sera limité aux bénévoles de la Cie, aux Services Techniques de l'Ile de Loisirs, aux compétiteurs dont l'inscription aura été validée par le Responsable « Greffe », aux arbitres de la compétition et aux invités de la Cie. Le public sera invité à rester sur le grand chemin qui fait le tour du lac.

Concernant les coaches, ils se verront remettre, par le Greffe, une autorisation d'accès au terrain, sur présentation de leur licence mentionnant cette fonction.

Complément d'informations sur la compétition

Nombre de places limité à maximum 84 archers.

Durant toute la compétition, le port du masque est obligatoire pour tout individu présent, qu'il soit organisateur, arbitre, spectateur, ... Seuls les archers pourront enlever leur masque [sur le pas de tir uniquement](#).

Les archers doivent respecter en toutes circonstances une distance de sécurité d'un mètre entre eux. Sur le pas de tir, c'est un Parcours Nature, donc 1 archer à la fois aux piquets de tir.

Buvette assurée sur place sans restauration.

Vente de café, boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette) et barres chocolatées et/ou céréales. Un potage offert à midi.

Remise des récompenses

C'est la même personne qui remettra les médailles des Championnats. Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique avant de remettre le lot à l'archer. En fonction des personnalités présentes à ce moment-là, la priorité sera donnée à Monsieur le Maire, Madame la Députée, les Adjointes du Maire, le Président de l'USMG.

A disposition de tous pendant toute la compétition

Du gel hydro alcoolique sera à disposition (greffe, buvette, table des arbitres).

!! Vous devez apporter votre stylo et vos masques.

**LE NON-RESPECT DES MESURES SANITAIRES
PEUT ENTRAÎNER LE REFUS D'ACCES AU CONCOURS**

